Ci jourd'huy vingt deuxiesme du
mois de novembre 1677 apres les trois publications
de bans faites en la paroisse de la
Houssaye Beranger entre Guillaume Boudor de la
susdite ville curé d'icelle paroisse et les
Demoiselles de l'eglise aud. lieu Constantin
de Jacques fils de feu Jacques de la ville
agé d'environ vingt deux ans et
Catherine Coudre agée d'environ dix
huit ans lesquels ont declaré
n'avoir empeche

Jacques de la Ville
Catherine Coudre
Guillaume Boudor
Marie de la Ville
Marie Coudre
Adrien Michel
Charles Coudre
Guillaume Coudre